



## Tourisme durable, Je m'engage

Entreprise touristique travaillant dans un espace naturel protégé, je me suis engagé auprès du Parc national des Cévennes à pratiquer et promouvoir un tourisme durable.

En signant la charte, je bénéficie d'une reconnaissance et d'un accompagnement du Parc et de l'association Cévennes Ecotourisme, seul organisme habilité par le Parc à regrouper les entreprises volontaires.

*Mon engagement se traduit par une stratégie et un plan d'action de trois ans résumé ci-dessous :*

*Adhérer à Cévennes Ecotourisme, assister aux sessions de formation et partager mon expérience « Tourisme durable » avec les membres du réseau et les autres acteurs du tourisme.* 2005-2007

*Utiliser et promouvoir les produits et les savoir-faire locaux au sein de mon entreprise.* 2005-2007

*Informier et sensibiliser mes clients sur les principes de gestion environnementale, sociale et économique durable et sur les richesses patrimoniales des Cévennes et leur sauvegarde.* 2005-2007

*Plus particulièrement dans mon entreprise :*

*Valoriser l'implication environnementale de l'entreprise par une communication adaptée et par la création d'un sentier d'interprétation autour de la ferme à disposition de nos clientèles.*

*Parfaire l'aménagement et l'entretien du patrimoine bâti du Merlet par la restauration de l'ancien moulin et la remise en état des abords du hameau (bancels, béal, accessibilité de la cour aux personnes handicapées moteur).*

*Reprendre une agriculture traditionnelle par la construction d'une bergerie et la réhabilitation de pâturages dans un objectif de maintien de la biodiversité par les milieux ouverts.*

Fait à Florac le : 6 octobre 2004



Entreprise  
recommandée  
par le  
Parc national  
des Cévennes

Entreprise  
adhérente à



Parc National des Cévennes  
le directeur      le président du Conseil d'administration

l'entreprise touristique :  
Ferme de séjour du Merlet